

BOURSES FRANCE EXCELLENCE

Appel à candidature pour l'année universitaire 2026-2027

L'Ambassade de France au Togo, via le Service de Coopération et d'Action Culturelle, octroie **deux bourses d'enseignement supérieur aux étudiants togolais**, visant à renforcer, par une mobilité dans un établissement d'enseignement supérieur français, l'excellence de leur parcours académique.

Cet appel à candidature s'adresse uniquement aux étudiants togolais inscrits en **doctorat**, dans les filières prioritaires de la coopération bilatérale suivantes :

- ▶ Santé
- ▶ Sciences animales et végétales / agronomie / alimentation
- ▶ Numérique (dont intelligence artificielle) / quantique / biotechnologies
- ▶ Energies durables / Sciences de l'environnement / mobilités bas carbone
- ▶ Technologies de l'information et de la communication.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 mai 2026 à 23h59.

Toute candidature reçue après cette date ne sera pas étudiée.

Selon un principe d'alternance avec des séjours au Togo, les bourses sont destinées à contribuer à la prise en charge des séjours de leurs bénéficiaires auprès de leur université/laboratoire/entreprise d'accueil en France : **elles financent uniquement les mobilités en dehors du Togo, dans la limite de 12 mois (2 séjours de 6 mois ou 3 séjours de 4 mois par année)** (sous réserve du renouvellement annuel de la bourse).

L'alternance des séjours entre l'université togolaise et l'université d'accueil est obligatoire.
L'effort de cofinancement sera privilégié et pourra permettre de départager des candidats de qualité égale.
Les thèses encadrées par une convention de cotutelle par un établissement français seront priorisées.

Votre premier séjour dans l'établissement d'accueil aura lieu au cours de l'année universitaire 2026/2027. Votre structure d'accueil devra en outre s'engager, dans le cas où une bourse vous serait accordée, à vous accueillir pour une **première alternance à partir du 1^{er} septembre 2026**.

Les boursiers bénéficient dans le cadre de la bourse France Excellence de :

- ▶ la prise en charge des frais de transport aller/retour entre Lomé et le lieu de formation en France ;
- ▶ une couverture sociale ;
- ▶ le versement d'une allocation d'entretien mensuelle ;
- ▶ l'aide de Campus France pour trouver un logement et ceci dans la mesure des places disponibles ;
- ▶ le visa délivré à titre gracieux par la section consulaire de l'Ambassade de France à Lomé.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Le (la) candidat(e) doit :

- ▶ être de nationalité togolaise (les binationaux franco-togolais ne sont pas éligibles) ;
- ▶ être âgé(e) de 35 ans au plus à la date du 1^{er} janvier 2026 ;

- ▶ être titulaire, à la fin de l'année universitaire 2025/2026 d'un Master 2, d'un DEA ou d'un diplôme dont l'équivalence à ce niveau est reconnue ;
- ▶ avoir obtenu une moyenne minimum de 15/20 au master 2 ou équivalence ;
- ▶ avoir obtenu une lettre d'acceptation ou de pré-acceptation dans un établissement français (université/laboratoire/entreprise) ;
- ▶ avoir effectué tout ou partie de ses études supérieures au Togo.

MODALITES DE SELECTION :

Les candidatures seront sélectionnées par une commission paritaire mixte, composée de personnalités et d'experts togolais et français. **Les résultats seront transmis en juin 2026.**

Après avoir validé la recevabilité des dossiers et présélectionné les candidatures présentant un **réel niveau d'excellence**, la commission pourra auditionner individuellement les candidat(e)s présélectionné(e)s, suivant un calendrier et des modalités qui leur seront communiqués au préalable.

Les candidatures féminines sont très fortement encouragées et seront étudiées attentivement.